

Canada : un médecin de la Colombie-Britannique se fait retirer son poste après avoir soulevé la question des effets secondaires des vaccins anticovid



[Source : quebecnouvelles.info]

Par Cosmin Dzsurdzsa

Un médecin de famille de la Colombie-Britannique affirme avoir été réprimandé par des responsables de la santé après avoir fait part de prétendues complications liées au vaccin Moderna lors de l'administration du médicament aux patients.

Selon le Dr Charles Hoffe, de Lytton, en Colombie-Britannique, il a été suspendu de l'équipe d'urgence du centre de santé de Saint-Barthélemy en raison de la prétendue "hésitation à se faire vacciner" que ses affirmations ont provoquée.

"Le 29 avril 2021, l'Autorité sanitaire de l'intérieur a suspendu mes privilèges cliniques pour avoir causé une "hésitation vaccinale", pour avoir parlé de mes patients blessés par un vaccin. Je ne suis donc plus autorisé à travailler aux urgences ", a déclaré le Dr Hoffe à True North.

"Je suis toujours autorisé à voir des patients dans mon cabinet privé, qui n'est pas sous la juridiction de l'autorité sanitaire intérieure, mais j'ai effectivement perdu environ 50 % de mes revenus. C'est le prix à payer pour défendre la sécurité de mes patients. "

Community Notice to Lytton, and surrounding area.

Health care changes at St. Bartholomew's Health Centre, Lytton, BC.

The rollout of the Moderna vaccine in Lytton, which started in mid January 2021, has unfortunately given rise to a very high rate of serious side-effects. Of the initial 900 people vaccinated, ten now have serious ongoing neurological side-effects; (1 in 90). Of these, five now appear to have permanent disabilities as a result of this novel treatment; (1 in 180)

Dr Charles Hoffe, has not been silent about his concern for these people, who received this experimental vaccine in the belief that it was safe. He has written to those responsible, both at Interior Health, and to Dr Bonnie Henry to voice his concerns.

The vaccine injury reporting forms submitted, appear to have been lost by those involved in the vaccine rollout. Consequently, Interior Health has denied any significant vaccine injuries. These forms are now being resubmitted, (and sent by registered mail), in another attempt to get the authorities to take this matter seriously.

The authorities have sought to silence and discipline Dr Hoffe, for informing the public about this very high rate of vaccine injury. He is accused of the crime of causing "vaccine hesitancy."

Dr Hoffe received notification from the Interior Health Authority on 29 April, 2021, that he would no longer be allowed to work in the St. Bartholomew's Emergency Room in Lytton, because of his refusal to remain silent regarding the vaccine injuries to the people of Lytton, and the "vaccine hesitancy" that he has therefor caused.

Despite a sporadic series of Covid infections in the community during the course of this pandemic, no one in Lytton has required any medical care at St. Bartholomew's for Covid infections. By contrast, much medical care has been given for vaccine injuries.

Dr Hoffe is usually on duty as the emergency room physician in Lytton for two weeks out of every month. So his suspension by the Interior Health Authority, is likely to mean that the emergency room in Lytton will be closed for at least two weeks out of every month.

Dr. Glynn Jones, has tendered his resignation from working in Lytton. This will leave a significant gap in physician staffing at St Bartholomew's, since there will only be one remaining physician to staff the ER. Locum physicians are very hard to find, but every effort will be made.

These problems are further exacerbated by the fact that Interior Health Authority has also decided to reduce laboratory services in Lytton to 2 days per week. Apart from the negative impact on the quality of health care in Lytton, this will make recruitment of any new physicians extremely difficult.

En avril, Hoffe a publié une lettre ouverte adressée à la responsable provinciale de la santé de la Colombie-Britannique, le Dr Bonnie Henry, affirmant avoir vu “de nombreuses réactions allergiques”, un “décès soudain” et quelques cas de “déficits neurologiques continus et invalidants” après avoir administré 900 doses du vaccin COVID-19 de Moderna aux membres de la communauté des Premières Nations voisine.

“En bref, dans notre petite communauté de Lytton, en Colombie-Britannique, nous avons une personne décédée et trois personnes qui semblent devoir être handicapées de façon permanente, après avoir reçu leur première dose du vaccin Moderna. L’âge des personnes touchées varie de 38 à 82 ans”, affirme M. Hoffe dans sa lettre.

Ses allégations ont été rejetées par le Dr Carol Fenton, médecin hygiéniste de Interior Health à Kamloops, qui a déclaré qu’il n’y avait eu “aucun décès ou effet indésirable durable” lié à un quelconque vaccin COVID-19 en Colombie-Britannique, et encore moins dans la région de Interior Health.

Un avis communautaire daté du 4 mai et affiché à la clinique allègue que le retrait du Dr Hoffe “laisserait un vide important dans le personnel médical” de l’hôpital. Cependant, le Dr Hoffe continue de voir ses patients en privé à son cabinet qui est rattaché à Saint-Barthélémy.

L’avis a été affiché à l’extérieur de la Lytton Medical Clinic, où le Dr Hoffe exerce.

“Le Dr Hoffe est habituellement en service en tant que médecin des urgences à Lytton pendant deux semaines par mois. Sa suspension par l’Interior Health Authority risque donc de signifier que la salle d’urgence de Lytton sera fermée au moins deux semaines par mois”, affirme l’avis.

“Ces problèmes sont encore exacerbés par le fait que l’Interior Health Authority a également décidé de réduire les services de laboratoire à Lytton à deux jours par semaine. Outre l’impact négatif sur la qualité des soins de santé à Lytton, cela rendra le recrutement de tout nouveau médecin extrêmement difficile.”

Ni l’Interior Health Authority ni le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique, Adrian Dix, n’ont répondu aux demandes de renseignements de True North pour savoir si le Dr Hoffe fait l’objet d’une enquête.

Récemment, le College of Physicians and Surgeons of British Columbia a émis un avertissement selon lequel tout médecin dont on découvrirait qu’il “contredit les ordres et les directives en matière de santé publique” ferait l’objet d’une enquête et pourrait être soumis à des mesures réglementaires.

Selon le site officiel du collège, les lois sur la protection de la vie privée empêchent l’organisation de révéler si une enquête est en cours concernant l’un de ses membres.